

APPT N°14    Type : 3P

1er étage

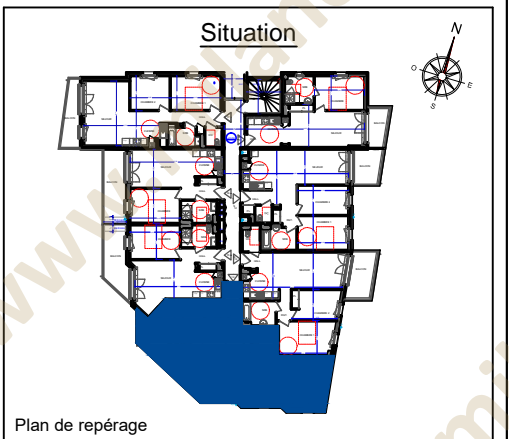


Tableau de surfaces	
HALL	3.89 m <sup>2</sup>
SEJOUR - CUISINE + PL	31.84 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1 + PL	12.92 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2 + PL	10.67 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4.48 m <sup>2</sup>
WC	2.26 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3.62 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL HABITABLE</b>	<b>69.68 m<sup>2</sup></b>
BALCON	16.53 m <sup>2</sup>
JARDIN	0

Prix de vente logement	€
Prix du stationnement	€
<b>Prix total</b>	€
En date du	---

Date 23-07-2019    Indice B

**Légende**

- Pl. Placard
- L.L. Lave linge
- L.V. Lave vaisselle
- Frigo Réfrigérateur
- Tableau électrique
- P.F. Porte-fenêtre
- F Fenêtre
- F.A.V. Porte-fenêtre sur allège vitrée
- C.F. Châssis fixe
- V.R. Volet roulant
- Faux Plafond
- Chaudière à gaz
- Règlement PMR
- Coffre de volet roulant

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation, notamment en ce qui concerne les dimensions et l'équipement. Aucune réclamation ne sera admise en cas de présence d'éléments tels que : retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne figurant pas sur les plans. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes en vigueur. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toute variation de côtes dimensionnelles ou de surface entraînant une différence inférieure à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. A la livraison le terrain pourra présenter des différences de niveaux dues à la topographie naturelle des lieux, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.